

Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 23 juillet 2018 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Roy
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2018-07-160 1. Ouverture de la séance et présences

À 18 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2018-07-161 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Lundi 23 juillet 2018 à 18 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Octroi du contrat pour l'acquisition de la niveleuse usagée
 - 3.2 Adoption de comptes à payer
 - 3.3 Offre de la Ville d'Amos pour l'embauche d'un préventionniste
 - 3.4 Autorisation de dépenses pour les travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin de l'Église
 - 3.5 Autorisation de dépenses pour les travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin Lanoix
4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

Adoptée

3. Administration

2018-07-162 3.1 Octroi du contrat pour l'acquisition de la niveleuse usagée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait lancé un appel d'offres pour faire l'acquisition d'une niveleuse usagée ;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a envoyé son cahier de charges à trois (3) fournisseurs ;

CONSIDÉRANT Qu'à la date et à l'heure fixée deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission et qu'elles sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE les coûts soumissionnés sont :

Déneigement Fontaine Gadbois Inc.	86 750,00 \$ plus taxes
Abi-Quip Inc.	98 687,64 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition de la niveleuse usagée à Déneigement Fontaine Gadbois et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée

2018-07-163 3.2 Adoption de comptes à payer

Comptes Juillet 2018

Comptes payés au courant du mois		
- DESJARDINS SERVICE DE CARTES	JUIN	\$88,19
DESJARDINS SERVICE DE PAIE	FRAIS PAYES JUIN	\$44,25
TOTAL		132,44 \$

Comptes payés par ACCES D		
HYDRO-QUÉBEC	SSOL EGLISE MAI-JUIN	\$652,42
	PARC 100E MAI-JUIN	\$28,03
	BUREAU MAI-JUIN	\$157,88
	GARAGE MAI-JUIN	\$296,26
	RUE JUIN	\$132,00
	CABANE EGOUT MAI-JUIN	\$31,67
PETITE CAISSE	BARIL, PANIERS, MENTORAT	\$140,04
	CHIFFONS, REPAS ADL, PRIMITIFS	\$48,25
VISA DESJARDINS	29062018	\$740,84
TOTAL		2 227,39 \$

Comptes payés par chèque		
- ALEXANDRE GODMER-CAMIRAND	- GRAISSE PR MACHINERIE	\$62,21
BOIS TURCOTTE LTÉE	Y POUR PARC 100E	\$14,41
	VALVE PARC + PEINTURE	\$20,04
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	REPARATION INFORMATIQUE	\$74,73
	CARTON BILLETS	\$19,18
	EAU JUIN	\$832,00
CANADIAN TIRE	GOUPILLE QUAI	\$1,20
	PRIMITIFS	\$49,41
	WINDEX + DRANO	\$30,67
	GRINDER, BALAI, LAMES, SACS	\$197,68
CHRISTIAN LEMAY	CREUSAGE ÉGOUT	\$320,00
COOP IGA AMOS	ÉPICERIE SURVIE	\$143,66
	DINER CONSEIL	\$95,83

DL & ASSOCIÉS ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	TRAVAUX ELECTRIQUE BUREAU	\$5 801,64
ESKA INC.	EAU JUIN	\$832,00
JEAN-MARIE GAGNON	2 CASTORS	\$135,64
LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION	ASS. COLLECTIVE JUILLET	\$515,22
LEGAULT MÉTAL	PONCEAU TOUR-DU-LAC	\$489,69
LOCATION LAUZON AMOS	RÉPARATION SCIE	\$60,55
	CHAINE POUR SCIE	\$26,39
M&M NORD-OUEST INC.	GANTS SÉCURITÉ + TIP CLEANER	\$40,29
	TORCHE POUR MACHINERIE	\$946,43
MICHELLE ST-AMANT	VERS. 2 DE 2	\$800,00
MRC ABITIBI	SOLDE ANTÉRIEUR	(\$18,77)
	QUOTE PART 2 DE 2	\$50 893,00
NORTRAX QUEBEC INC.	COUTEAU+BOULON	\$341,83
	COUTEAU	\$288,02
	NIVELEUSE JUILLET	\$7 473,38
PAPETERIE COMMERCIALE	CLÉ USB, RUBAN, ÉPINGLE	\$26,87
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	ESSENCE 02 JUILLET	\$84,58
SANIMOS INC.	COLLECTE JUILLET	\$9 115,60
	CONTENEURS ESKA JUILLET	\$247,20
SEAO-CONSTRUCTO	ADDENDA	\$16,68
SOGITEX	DÉCAPANT + CIRE	\$739,52
SYLVICULTURE LAVÉRENDRYE	HONORAIRES MAI	\$1 524,85
VILLE D'AMOS	LET + ECOCENTRE JUIN	\$4 581,57
VÉRONIQUE TRUDEL	DÉPLACEMENT VT JUIN+JUILLET	\$150,93
ZIP LIGNES	LETTRAGE CAMION 02	\$79,33
TOTAL		87 053,46 \$
GRAND TOTAL		89 413,29 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de juillet pour un total de 89 413,29\$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

3.3 Offre de la Ville d'Amos pour l'embauche d'un préventionniste

Mention est faite concernant l'offre de la Ville d'Amos pour l'embauche d'un préventionniste.

2018-07-164 3.4 Autorisation de dépenses pour les travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin de l'Église

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin de l'Église ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue est de moins de 25 000 \$, donc il s'agit d'un contrat de gré à gré ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à engager les dépenses en fonction du budget établi.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2018-07-165 3.5 Autorisation de dépenses pour les travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin Lanoix

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux à l'intersection de la route 109 et du chemin Lanoix ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue est de moins de 25 000 \$, donc il s'agit d'un contrat de gré à gré ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à engager les dépenses en fonction du budget établi.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assistance.

2018-07-166 5. Levée de la séance

À 18 h 48, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière